

## Commune de Lupé

Synthèse du programme de travaux "Diagnostics et schémas généraux"

Catégorie	Localisation	Description (Numéro de proposition de travaux - Fiche action)	Montant (€ HT)	Amélioration attendue	Ratio Coût en €/ m3/j d'ECPP éliminées	Ratio Coût en €/m² d'ECPM éliminées (Surface active)	Nombre d'EH transitant	Priorité	Echéancier
Reprise des anomalies constatées lors de la reconnaissance des réseaux	Commune de Lupé	Accessibilité des regards (A)	2 520 €	Meilleure accessibilité au réseaux d'assainissement	/	/		3	2022
	Commune de Lupé	Etat structurel des regards (B)	11 000 €	Amélioration de la structure du réseau et diminution des ECPP et des ECPM	/	/		1	2021
Réduction des eaux claires parasites météoriques	Commune de Lupé	Réduction des eaux claires parasites permanentes, reprise des branchements non-conforme suite aux tests à la fumée (C)	11 000 € (privé)	Réduction de 865 m <sup>2</sup> de surface active	/	14		1	2021
			1 000 € (public)					•	2021
	Rue de Belin / Impasse de la grande Terre	Secteur 2, 3, 4 et 5 - Mise en séparatif - Fiche action 1 (D)	199 830 €	Elimination de 60,2 m3/j d'ECPP Elimination de 6 200 m2 de surface active	2386	23	100	1	2020
	Route de Bessey	Secteur 6 - Mise en séparatif - Fiche action 2 (E)	108 729 €	Elimination de 19,2 m3/j d'ECPP Elimination de 2 700 m2 de surface active	5663	40,3	40	2	2022
Réduction des eaux claires parasites permanentes	A travers Champs / Montagnon	Secteur 1 - Changement du collecteur (F)	96 692 €	Elimination de 72 m3/j d'ECPP	1343	/	20 à 50	1	2018
	La Rate	Secteur 8 - Réhabilitation du collecteur (H)	8 160 €	Elimination de 2,4 m3/j d'ECPP	3400	/	35	2	2023
Améiloration du fonctionnement des uités de traitement	Station des Parlettes	Remplacement par un filtre plantés de roseaux de 300 EH (J)	264 000 €	Amélioration du fonctionnement des unités de traitement			250	1	2019
	Station du Bourg	Remplacement par un filtre planté de roseaux de 80 EH (L)	144 000 €	Amélioration du fonctionnement des unités de traitement	/	/	80	3	2028
TOTAL		TOTAL GENERAL	835 931 €	Elimination de 0 m3/j d'ECPP et 0 m2 de surface avtive sur le Bourg					
		Priorité 1	572 522 €	Elimination de 153 m3/j d'ECPP et 9800 m2 de surface avtive sur les Parlettes					

116 889 €

146 520 €

Priorité 3